



Gruissan

**COMPTE RENDU ANNUEL DE CONCESSION
2022
Pour l'activité 2021**

SOMMAIRE

- I. Description de la concession PRIMAGAZ au 31/12/2021**
- II. Les Chiffres clés de l'année 2021**
- III. Faits marquants de l'année 2021 et perspectives nouvelles**
- IV. Suivi Relation Clientèle – fiche contact**
- V. Inventaire Technique au 31/12/2021**
- VI. Travaux sur l'exercice 2021**
- VII. Qualité et Sécurité**
- VIII. Inventaire Physique et Financier**
- IX. Information et Communication**
- X. Annexes**
- XI. Lexique**

I. Description de la Concession PRIMAGAZ au 31/12/2021

La distribution publique de gaz propane sur le territoire de la concession est régie par un contrat de concession daté du 03 décembre 1996 d'une durée de 30 ans.

Primagaz est titulaire du contrat de concession depuis le 05 février 2020 et a repris l'exploitation des usagers le 1er février 2020 et l'exploitation technique le 02 mars 2020.

Au 31 Décembre 2021, on comptait **234 branchements** au réseau de distribution dont **222 usagers consommateurs**.

A fin 2021 nous en sommes à 424 K€ d'actifs immobilisés bruts pour 13 076 mètres linéaires.

II. Faits marquants de l'année 2021 et perspectives nouvelles

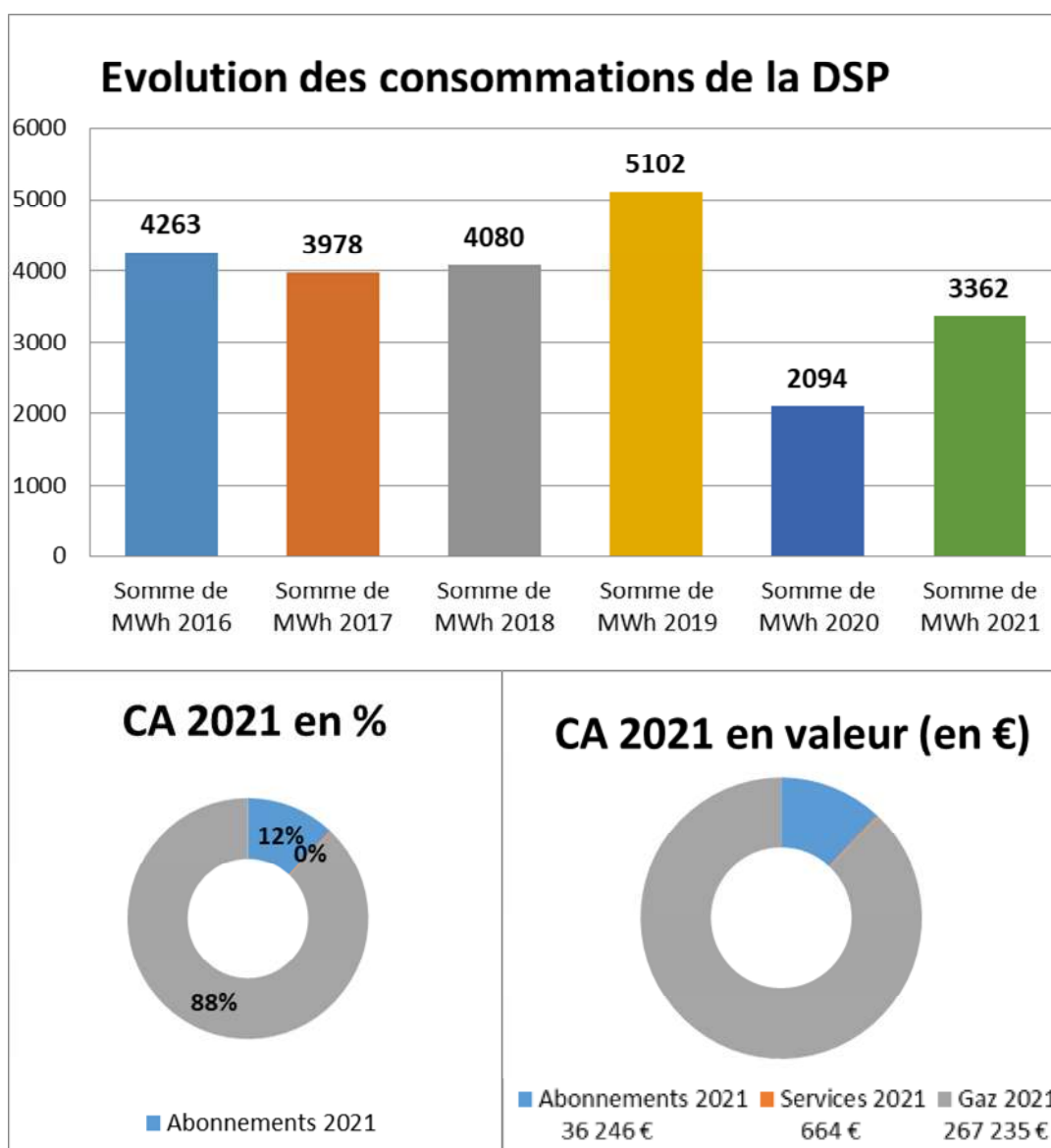
a) Le Développement du réseau

L'année dernière la cellule DSP PRIMAGAZ n'a enregistré aucune nouvelle demande de branchement.

b) Réunions administratives

Aucune présentation CRAC n'a été faite aux élus en 2021.

III. Les Chiffres clés à la fin de l'exercice 2021



IV. Suivi Relation Clientèle – Fiche Contact

PRIMAGAZ France possède une organisation nationale dédiée aux Délégations de Service Public. Cette organisation permet de coordonner les actions auprès de ses différents Services. Elle suit la vie de ses Concessions notamment sur un plan administratif, technique (étude de faisabilité, tracé prévisionnel...), travaux (coordination, suivi des chantiers...), sécuritaire (surveillance des réseaux, intervention d'urgence...), suivi commercial (enquêtes, densification...).

En ce qui concerne la qualité et les principales mesures mises en place pour

améliorer la satisfaction de la clientèle :

Un Coordinateur CRAC – Erwan BROUXEL est à votre écoute pour toutes problématiques commerciales, administratives et financières sur la DSP.

Un Responsable Secteur Habitat – Yannick SANNA
Un Responsable Secteur Professionnel – Dylan CONTANT
Un Responsable Secteur Collectivité – Kenny HAGEGE

Ces trois personnes sont dédiées à la gestion commerciale de la Concession au niveau notamment de :

- La prospection
- La signature des contrats
- Le suivi, l'accompagnement et la fidélisation des usagers.

L'aspect technique est directement suivi par Primagaz dont l'interlocuteur local est Bruno HAMMERMULLER, Responsable Travaux Réseau (RTIR).

Accueil de la clientèle

L'accueil des usagers s'effectue directement dans les locaux de l'Agence Commerciale PRIMAGAZ :

**Primagaz
Innovalia – Bâtiment A
46-48 Chemin de la Bruyère
69570 DARDILLY**

Accueil Clientèle de 8h00 à 18h00 du lundi au vendredi sans interruption

Le numéro unique pour joindre votre agence Primagaz Habituelle est le :



Par ailleurs, nous vous rappelons que chaque client peut également consulter son compte, effectuer un règlement par carte bancaire, ou connaître son tarif et sa consommation en se connectant en toute liberté à l'espace client internet sur www.primagaz.fr dans la rubrique « **Accéder à votre agence en ligne** ». Les usagers ont également la possibilité de saisir un relevé réel sur Internet ou de transmettre un relevé confiance par téléphone à l'Agence Commerciale.

La facturation est bimestrielle et des campagnes de relevé des index compteurs sont réalisées au minimum une fois par an.

Liste des réclamations

Nombre de réclamations en 2021 : 25 réclamations concernant :

- 9 liées à un problème de facturation de l'utilisateur
- 5 relatives à un problème technique (compteur à changer, passage technicien)
- 11 à propos des spécificités du contrat

V. Inventaire Technique au 31/12/2021 et cartographie

D'un point de vue technique, le réseau en Polyéthylène Haute Densité (PEHD) compte **13 076 mètres linéaires (ml)*** sur l'ensemble de la DSP au 31 Décembre 2021.

La répartition des mètres linéaires sur la commune de GRUISSAN s'établit comme suit :

COMMUNES	PEHD						ACIER					TOTAL
	20	32	40	63	110	125	100x14	20x27	33x42	50x60	80x90	
GRUISSAN	1 737	3	2 254	2 959	1 647	3 153	13	78	308	315	609	13 076
TOTAL	1 737	3	2 254	2 959	1 647	3 153	13	78	308	315	609	13 076

*Définition de longueur réseau : Il s'agit de la longueur du réseau dans le SIG (branchements compris) dans un espace à 2 dimensions.

Le réseau de la DSP est alimenté par **1** citerne au 31 Décembre 2021, alimentée par Antargaz.

La répartition des citernes sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNES	TYPE CITERNE	Aérienne / Enterrée	Nombre
GRUISSAN	32 T	A	1
TOTAL			1

Pour votre information, un géo-référencement du réseau a été effectué de fin janvier à mi-février 2021.

Il permet une amélioration significative quant à la précision de nos ouvrages canalisés sur le réseau conformément à l'arrêté relatif à la réforme anti-endommagement des réseaux.

VI. Travaux sur l'exercice 2021

Nouveaux branchements :

Nous ne constatons aucun nouveau branchement, ni extension sur l'année 2021.

Demandes de travaux envoyées avec présence d'ouvrage gaz :

- Nombre de DT-DICT : 29
- Nombre de DT : 10
- Nombre de DICT : 16
- Nombre d'ATU : 3
- Soit un total de 58 demandes.

Demandes de travaux envoyées sans présence d'ouvrage gaz :

- Nombre de DT-DICT : 10
- Nombre de DT : 3
- Nombre de DICT : 5
- Nombre d'ATU : 1
- Soit un total de 19 demandes.

VII. Qualité et Sécurité

Sécurité

La formation des Cadres des « Services Départementaux Incendie Secours » est assurée et suivie par le Département CHSCT de PRIMAGAZ. Elle s'accompagne de la signature d'une convention au sein de laquelle les modalités sont rappelées, ainsi que les numéros d'accès et les interfaces.

Un service d'appel de Sécurité et de dépannage est à votre disposition 24h/24 et 365j par an au numéro vert sécurité suivant :



Visites de surveillance réseau :

Une visite de surveillance réseau a été réalisée en 12/2021. Règlementairement, il est prévu qu'une visite au minimum soit faite par un technicien Primagaz tous les 4 ans. La Visite de Surveillance Réseau (VSR) est réalisée à pied.

L'exploitation des réseaux de gaz (maintenance, surveillance annuelle, interventions préventives ou correctives) est assurée par le Service Technique.

Incidents d'exploitation :

On signale 3 incidents d'exploitation survenu sur le réseau de la DSP pour l'année 2021.

Nom réf. Ouvrage	Adresse complémentaire	Date	Types Accident - Incident	Causes Accident - Incident	Matériels Concernés
11-GRUISSAN-04022020-10005988	-	01/02/2021	Suspicion fuite	Heurt canalisation acier	Détection de fuite
11-GRUISSAN-04022020-10005988	-	24/03/2021	Odeur gaz	Local poubelle très odorant	Recherche fuite sur réseau et à proximité
11-GRUISSAN-04022020-10005988	-	24/12/2021	Odeur gaz	Aucune fuite détectée	Recherche fuite sur réseau – CR remis

Pour votre information, notre prestataire de surveillance réseau (SUR) a été missionné dans le cadre de France Gaz Liquide pour intervenir sur toute urgence gaz. Le prestataire de surveillance actuel est l'entreprise SOTRANASA.

Incidents aire de stockage (hors installations en amont de la vanne générale d'alimentation du réseau) :

On ne signale pas d'incident d'exploitation sur le stockage de la DSP sur l'année 2021.

Nom réf. Ouvrage	Adresse complémentaire	Date	Types Accident - Incident	Causes Accident - Incident	Matériels Concernés
11-GRUISSAN-04022020-10005988	-	-	-	-	-

On ne signale pas d'autres appels de la ligne sécurité Primagaz sur 2021. Aucun incident majeur par ailleurs n'est à constater sur le territoire de votre concession.

VIII. Inventaire Physique et Financier

a) Activités de distribution

Rappel des libellés des tranches pour les tableaux suivants :

Pour les particuliers et professionnels :

CODE	LIBELLE TRANCHE DE CONSOMMATION
B0	Tarif attribué pour 1 ou 2 usages : usages cuisson et/ou production d'eau chaude (< 4 000 kWh)
B1	Tarif attribué pour 3 usages : chauffage, cuisson et production d'eau chaude Concerne les installations individuelles (de 4 001 à 136 000 kWh)
B2I	Tarif attribué pour 3 usages : chauffage, cuisson et production d'eau chaude Concerne les installations collectives (de 4 001 à 136 000 kWh)
B2S	Tarifification spécifique pour les très gros consommateurs et les consommations saisonnières (< 136 000 kWh)

Rappel sur les éléments de facturation

- ❖ Abonnement : il constitue la part fixe de l'énergie facturée, indépendante des quantités de gaz vendues.
- ❖ Energie consommée : elle représente le volume de gaz consommé, mesuré sur le compteur du client en m³ puis converti en kWh grâce au coefficient de conversion inscrit sur sa facture. Le coefficient de conversion représente l'énergie en kWh contenue dans 1m³ de gaz à la pression de livraison au lieu de consommation et à l'altitude de la commune desservie.
- ❖ Services souscrits : le montant des services souscrits se réfère aux prestations techniques et interventions réalisées pour le client durant l'année écoulée et aux frais éventuels de location des matériels de comptage et/ou de régulation mis à disposition pour la livraison du gaz sur son lieu de consommation. Le client peut également souscrire à des services clientèle lui apportant des facilités de paiement (assurance facture, date de règlement personnalisée).
- ❖ Taxes : le montant est constitué des taxes sur l'abonnement, l'énergie consommée et les prestations réalisées.

Evolution mensuelle du prix du gaz selon le cahier des charges :

Le prix par kWh évolue **mensuellement**.

Le 1er jour de chaque mois, à l'exception du 1er juin, cette évolution s'établit selon la formule suivante:

$$\text{Prix_kWh}_m = \text{Prix_kWh}_{m-1} + 0,06497 \times \Delta\text{Prix_DIREM}^*$$

Où :

Prix_kWh_m : représente le Prix du kWh du mois m (en c€/kWh)

Prix_kWh_{m-1}: représente le Prix du kWh du mois précédent m-1 (en c€/kWh)

ΔPrix_DIREM : représente l'évolution constatée du prix DIREM mensuel (C1, HTT, en €/hl)* entre les 2 mois précédant la date du mouvement :

$$\Delta\text{Prix_DIREM} = \text{DIREM}_{m-1} - \text{DIREM}_{m-2}$$

avec :

DIREMm-1 = Moyenne mensuelle du prix DIREM du mois précédant le mouvement (en €/hl)

DIREMm-2 = Moyenne mensuelle du prix DIREM 2 mois avant le mouvement (en €/hl)

* Le prix DIREM correspond au prix moyen de vente du fioul domestique (livraisons de 2000 à 4999 litres), calculé sur le territoire national.

Ce prix est établi par les services de la Direction Générale de l'Énergie et du Climat. L'historique des prix est accessible, à date, sur le site Internet

Historique prix de l'année (montants HT) :

Tranches de consommation	B0			B1			B2I		
	< 4 100 kwh			De 4 101 à 136 000 kwh					
reporting	abt annuel B0	abt mensuel B0	PP B0	abt annuel B1	abt mensuel B1	PP B1	abt annuel B2I	abt mensuel B2I	PP B2I
janv-21	87,84	7,32	10,91	232,56	19,38	7,42	232,56	19,38	7,42
févr-21	87,84	7,32	11,09	232,56	19,38	7,60	232,56	19,38	7,60
mars-21	87,84	7,32	11,36	232,56	19,38	7,87	232,56	19,38	7,87
avr-21	87,84	7,32	11,49	232,56	19,38	8,00	232,56	19,38	8,00
mai-21	87,84	7,32	11,43	232,56	19,38	7,94	232,56	19,38	7,94
juin-21	87,84	7,32	11,51	232,56	19,38	8,02	232,56	19,38	8,02
juil-21	87,84	7,32	11,59	232,56	19,38	8,10	232,56	19,38	8,10
août-21	87,84	7,32	11,73	232,56	19,38	8,24	232,56	19,38	8,24
sept-21	87,84	7,32	11,68	232,56	19,38	8,19	232,56	19,38	8,19
oct-21	87,84	7,32	11,81	232,56	19,38	8,32	232,56	19,38	8,32
nov-21	87,84	7,32	12,45	232,56	19,38	8,96	232,56	19,38	8,96
déc-21	87,84	7,32	12,56	232,56	19,38	9,07	232,56	19,38	9,07

NB : TVA à 20% sur le prix du gaz et TVA à 5,5% sur le prix des abonnements.

Evolution annuelle du prix des abonnements

Evolve au 1er juin de chaque année.

Conformément à l'article L 224-22 du code de la consommation, nous vous informons que vous avez la possibilité, dans un délai de 3 mois à compter de l'entrée en vigueur de la modification, de mettre fin à votre contrat par lettre recommandée avec avis de réception sans pénalité. Les conditions de prix antérieures seront applicables jusqu'à l'issue du préavis.

Evolution annuelle du prix des prestations

Evolve au 1er juillet de chaque année.

La répartition des contrats servis sur la commune de GRUISSAN s'établit comme suit :

COMMUNE	Nombre de contrats servis* au 31/12/2021				
	Tranche B0	Tranche B1	Tranche B2I	Tranche B2S	TOTAL
GRUISSAN	100	109	12	1	222
TOTAL	100	109	12	1	222

*Cartographie du nombre de contrats = nb PCE actifs au 31/12 de chaque année (présent sur CRAC)

La répartition du nombre d'abonnés par segmentation s'établit comme suit :

COMMUNE	<i>Dont nombre d'abonnés par segmentation particulier/professionnel</i>		
	<i>Particulier</i>	<i>Professionnel</i>	<i>TOTAL</i>
GRUISSAN	197	25	222
TOTAL	197	25	222

La répartition des quantités d'énergies facturées sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNE	<i>Quantités d'énergies facturées (kWh) en 2021</i>				
	<i>Tranche B0</i>	<i>Tranche B1</i>	<i>Tranche B2I</i>	<i>Tranche B2S</i>	<i>TOTAL</i>
GRUISSAN	178 984	2 067 249	45 857	1 070 256	3 362 346
TOTAL	178 984	2 067 249	45 857	1 070 256	3 362 346

La répartition des recettes d'énergie en € HT sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNE	<i>Recettes d'énergie en € HT en 2021</i>				
	<i>Tranche B0</i>	<i>Tranche B1</i>	<i>Tranche B2I</i>	<i>Tranche B2S</i>	<i>TOTAL</i>
GRUISSAN	20 325	162 710	3 608	80 592	267 235
TOTAL	20 325	162 710	3 608	80 592	267 235

b) Services

Le montant des abonnements et services, ainsi que le nombre d'ouvertures et fermetures compteurs s'établissent comme suit :

COMMUNE	<i>Recettes diverses en € HT en 2021</i>		<i>Nombre d'ouvertures et fermetures compteurs en 2021</i>	
	<i>Montant total des abonnements</i>	<i>Montant des autres services facturés</i>	<i>Nombre d'ouvertures compteurs réalisés</i>	<i>Nombre de fermetures compteurs gratuites</i>
GRUISSAN	36 246	664	22	48
TOTAL	36 246	664	22	48

c) Éléments comptables et financiers

Les éléments détaillés sont joints en annexe sous format fichier Excel.

Ils comprennent :

- L'inventaire des ouvrages DSP
- Les charges variables
- Le compte d'exploitation
- Le bilan
- Le compte de stock

d) Compte d'exploitation

	Année 2021	Année 2020
CHARGES	234 225	203 035
Amortissements de caducité	61 507	55 765
Entretien installation gp gplc	2 975	2 075
Recherche et dvpt études	-	-
Montant des taxes professionnelles et foncières	-	-
Redevance concession dsp	2 675	2 620
Redevance d'utilisation du domaine public	-	-
Frais de structure siège	6 820	2 473
Frais de structure agence	9 741	10 368
Distribution	13 073	10 645
Achat gaz	123 517	91 877
Variation stock gaz	13 917	27 212
PRODUITS	304 145	195 157
Chiffre d'affaires gaz	267 235	157 179
Abonnement	36 246	37 819
Autres prestations	664	159
RESULTAT	69 920	- 7 878

EXPLICATIONS APPORTEES AU TABLEAU CI-DESSUS

Certaines charges ou certains produits concernent une maille géographique plus grande que la Délégation de Service Public (DSP).

A ce titre et afin d'être ventilés correctement dans les comptes financiers de la Concession, ces charges et produits sont répartis au moyen d'une clé de répartition indirecte. C'est ce qui différencie les charges indirectes, des charges directes.

❖ PARTIE CHARGES

- **Poste "Amortissement de caducité"**
Les investissements dans la balance de reprise suite au rachat ont été valorisés à leur Valeur Nette Comptable (VNC).
L'amortissement de caducité est valorisé sur la durée restante du contrat, à savoir 6 ans depuis la reprise au 01/02/2020. Pour rappel la fin de contrat est prévue le 03/12/2026.
Afin d'éviter un double amortissement, il est prévu à l'art. 393-1 du PCG que "dans la mesure où la valeur utile d'une installation peut être conservée par un entretien convenable, l'installation ne fait pas l'objet de dotations aux amortissements pour dépréciation au compte de résultat du concessionnaire."
- **Poste "Entretien installation GP/GPLC"**
Ce poste est valorisé selon un forfait regroupant les mesures d'entretien et de

maintenance de nos sites en DSP, il comprend :

- Le coût annuel de la visite de surveillance faite par un technicien Primagaz. Forfait DSP : 1 200 €.
- Le coût de la ligne sécurité des interventions d'urgence, à savoir un montant annuel de 500 €.
- Les frais liés aux interventions d'urgence du Prestataire de surveillance (SUR) et aux interventions de maintenance ponctuels dépendant des incidents constatés sur la DSP. Leurs coûts peuvent être variables d'une année à l'autre. Ils s'élèvent sur 2021 à 1 275 €.

▪ **Poste "Redevances de concessions (R1) et Redevance d'occupation du domaine public (RODP)"**

La redevance est prévue contractuellement, il s'agit de la rémunération de l'Autorité Concédante en contrepartie de l'exploitation et de la gestion de la DSP par le Concessionnaire durant la période définie au contrat.

▪ **Poste "Frais de structure siège"**

Les dépenses prises en compte dans ce poste concernent les coûts salariaux, charges sociales comprises de l'ensemble des collaborateurs concourant à l'activité de la DSP en fonction du temps passé à leur exploitation à la maille de la Commune.

▪ **Poste "Frais de structure agence"**

L'assiette de ces frais comprend les frais fixes suivants :

- la location des locaux (agences commerciales)
- les charges d'électricité, d'eau et de gaz
- les taxes locales
- les charges de personnel du Service de la Relation Clients Pôle Sud en charge des dossiers de la Commune de GRUISSAN.

La répartition de ces coûts est réalisée en fonction du nombre de clients facturés sur la DSP au titre de l'année concernée.

DETAIL FRAIS DE STRUCTURE	2 021		
	Nombre de jours	Prix unitaire	Montant (en €)
CLE DE REPARTITION			
SIEGE : nombre de jours	23	300	6 820
AGENCE : valorisation € par client facturé	235	41,45	9 741

▪ **Poste "Distribution"**

L'exploitant et distributeur actuel de la DSP est la Société ANTARGAZ.

Il s'agit des coûts de transport 1er temps et 2ème temps.

- Le 1er temps concerne le coût de la zone de production au point de déchargement en France jusqu'au relais VRAC.
- Le 2ème temps concerne le transport entre le relais VRAC jusqu'au client.

▪ **Poste "Achat gaz"**

Valorisation de l'achat de la molécule. Son prix est négocié contractuellement entre le Concessionnaire et le Fournisseur de gaz (ANTARGAZ).

▪ **Poste "Variation stock gaz"**

Valorisation de la différence entre le stock initial et le stock final de produit GPL présent dans la citerne durant l'année considérée.

Notre clôture comptable coïncide avec l'année civile.

Si le montant est positif, il s'agit d'un stockage.

Si le montant est négatif, il s'agit d'un déstockage.

❖ PARTIE RECETTES

▪ Poste "Ventes gaz et abonnements"

Ces recettes peuvent provenir :

- Des factures établies sur la base des tarifs de l'énergie et des abonnements selon la tranche tarifaire de l'utilisateur.
- Des services payants ponctuels facturés à l'occasion de la réalisation d'une intervention (forfait de mise en gaz ou coupure à la demande du client par exemple).
- Des services payants récurrents lorsque leur exécution s'échelonne dans le temps (location des dispositifs de détente – comptage – correction – enregistrement et services associés).
- Des frais particuliers appliqués en cas de retard de paiement ou suite à souscription d'un service clientèle spécifique payant (assurance).

▪ Poste "Autres prestations" :

Ces recettes proviennent des prestations liées au raccordement de nouveaux clients en conformité avec le catalogue des prestations de services et du catalogue de raccordement.

e) Haut de Bilan de la Concession à la fin de l'exercice

HAUT DE BILAN PATRIMOINE CONCEDE - FOND DE ROULEMENT NET GLOBAL AU 31/12/2021 (en €)					
ACTIF	Exercice 2021			PASSIF	Exercice 2021
	Brut	Amortissements linéaires (techniques)	Net		Net
ACTIFS IMMOBILISES	424 753	117 272	307 480	CAPITAUX PERMANENTS (hors capitaux propres)	307 480
- Branchements	96 957	26 868	70 089	Droit du concédant	307 480
- Postes de détente	16 283	4 512	11 771		
- Canalisations	307 533	85 220	222 313		
- Autres ouvrages	3 980	673	3 307		

❖ Valeur des Biens de reprise

Valeur de reprise - compteurs domestiques et industriels	8 931,71
Dotations aux amortissements techniques 2021	1 566,56
Valeur nette biens de reprises au 31/12/2021	7 365,15

❖ Valeur des Biens propres

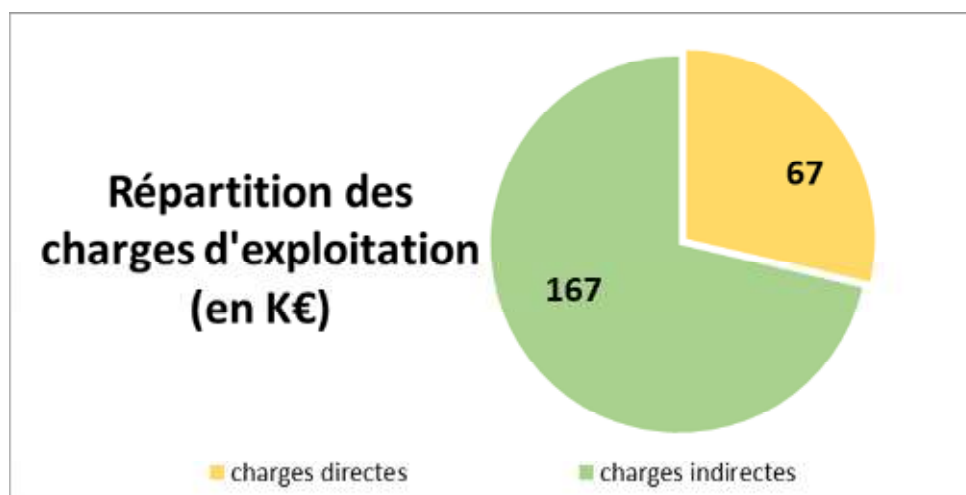
Aucune

❖ Valeur de la provision de renouvellement (PPR)

La valeur au 31/12/2021 est de 24 098,99 €

f) Répartition des charges d'exploitation 2021

CHARGES DIRECTES	CHARGES INDIRECTES
Amortissement de caducité	Frais de structure
Entretien installation GPL/GPLC	Frais de siège
Redevance Concession DSP	Achat de gaz
Redevance d'utilisation du domaine public	Distribution



IX. Information et Communication

Copie des brochures mises à disposition des usagers dans l'année

Ces documentations commerciales sont mises à disposition des usagers et des prospects.

Ces informations sont également communiquées via notre site internet sur www.primagaz.fr.

X. Annexes :

Ci-joint les éléments suivants :

- a. Plan de récolement réseau Commune de GRUISSAN
- b. Rapport RSE 2021
- c. Fiche de données sécurité propane Primagaz

XI. Lexique Primagaz

- Coffret = Il permet de raccorder les usagers au réseau de distribution gaz.
- Compteur = Dispositif de mesurage placé sous la responsabilité du Concessionnaire. Le compteur constitue en général le point de livraison, c'est-à-dire le point où s'opère le transfert de propriété du gaz distribué. A la sortie du compteur commence l'installation privée de l'utilisateur qui répond à la certification de conformité intérieure.
- CRAC = compte rendu d'activité de Concession
- Détendeur = Dispositif qui abaisse et régule la pression du gaz à une valeur déterminée. Une installation classique usage domestique, la pression est de 37 mbars.
- Détendeur de sécurité = Il met en sécurité l'installation de l'utilisateur, coupe le gaz, dans les situations suivantes :
 - Suppression de gaz
 - Manque de pression de gaz
 - Excès de débit
 - Il fait office de vanne de coupure manuelle

Il ne peut se remettre en service qu'après l'intervention d'une personne habilitée.

- DREAL = Organisme qui audite les installations des opérateurs gaz.
- DSP = Délégation de Service Public
- Opérateur réseau = Concessionnaire qui exploite une DSP suivant l'arrêté du 13/07/2000 garantissant le contrat de Concession.
- PCE = point de comptage estimé
- PCE actif = Point de comptage estimé qui représente un CA dans l'année civile.
- PCE non actif = Point de comptage estimé sans CA dans l'année civile.
- Aire de stockage : Ouvrage de type « stockage gaz » qui alimente le réseau DSP à une pression déterminée.
- Réseau = Ouvrage de distribution du gaz et desservant un même espace géographique public dépendant d'une même Concession.
- Vanne générale = Organe de coupure du gaz entre l'aire de stockage et le réseau.
- Usager (ou client) = Consommateur bénéficiant d'une installation intérieure de gaz.